SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Ministère des Sports

Objet : Accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition de matériels informatiques et d'équipements de bureau au profit des structures du Ministère des Sports (DAF et DPP) sur deux (02) ans (2023 et 2024)

Référence SIGMAP : F_DAF_81769

Avis n° :..016.../MSp/PRMP/S-PRMP du 26/12/.....2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère des Sports publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 27 juillet 2023.

2. Le Ministère des Sports (MSp) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer le programme, pilotage et soutien aux services du MSp, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'Accord-Cadre à bons de commande pour l'acquisition de matériels informatiques et d'équipements de bureau au profit des structures du Ministère des Sports (DAF et DPP) sur deux (02) ans (2023 et 2024).

3. Le Ministère des Sports sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de matériels informatiques et d'équipements de bureau au profit des structures du

BON A LANCER

Ministère des Sports (DAF et DPP), en lot unique. Les variantes seront prises en considération dans le cadre de cet accord-cadre. Le délai de réalisation de cet accord-cadre est de deux (02) ans et sera exécuté par bons de commande annuel.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère des Sports auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, **email : prmp.msports@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au rez de chaussée du bâtiment principal du Ministère des Sports, quartier Saint Jean,** tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17h 30 mn (heures locales).

6. Le délai de livraison est de vingt (20) jours calendaires à compter de la date de réception du bon de commande. Tout délai compris entre dix (10) et vingt (20) jours calendaires est autorisé et fera l'objet d'ajustement. **Toute offre présentant un délai de livraison supérieur à vingt (20) jours calendaires sera purement et simplement écartée.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

BON A LANCER

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la vente des matériels et équipements informatiques prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;

- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours (2023), au moins deux (02) marchés similaires, chacun de montant au moins égal à **quarante un million trente-neuf mille cent quatre-vingt-quatorze (41 039 194) FCFA Hors TVA**, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception définitive, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

NB : On entend par marché similaire, tout marché de livraison de matériels et équipements informatiques d'un montant hors taxes de quarante un million trente-neuf mille cent quatre-vingt-quatorze (41 039 194) FCFA.

Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des activités de fourniture au cours des (03) dernières années (2020, 2021, 2022) au moins égal à **quarante un million trente-neuf mille cent quatre-vingt-quatorze (41 039 194) FCFA Hors TVA,** justifié par des états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée;

BON A LANCER

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur **de douze millions trois cent onze mille sept cent cinquante-neuf (12 311 759) FCFA,** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence.

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la vente des matériels et équipements informatiques prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;

- Disposer du personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;

<u>NB</u> : On entend par marché similaire, tout marché de livraison de matériels et équipements informatiques d'un montant hors taxes de quarante un million trente-neuf mille cent quatre-vingt-quatorze (41 039 194) FCFA.

Capacité financière :

- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant un risque de montant **quarante un million trente-neuf mille cent quatre-vingt-quatorze (41 039 194) FCFA**, ainsi que le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ; et
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par la République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires de montant **de douze millions trois cent onze mille sept cent cinquante-neuf (12 311 759) FCFA.**

BON A LANCER

NB : L'autorité Contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet **à compter du**.....26...../.....12...../**2023**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au rez de chaussée du bâtiment principal du Ministère des Sports, quartier Saint Jean. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche [1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au rez de chaussée du bâtiment principal du Ministère des Sports, quartier Saint Jean** au plus tard le.....25...../.....01...../.....2024..... à 10 heures 00, heure locale. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

BON A LANCER

indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle de réunion sise au rez de chaussée du bâtiment principal du Ministère des Sports, quartier Saint Jean, le** 25/01/2024 **à 10 heures 30 mn (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **de huit cent vingt mille sept cent quatre-vingt-quatre (820 784) FCFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

NB :

- ***Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres (DAO) par les canaux sus-indiqués sont autorisés à soumettre une offre ;***
- ***Les soumissionnaires sont invités à fournir sur la page de garde de leurs offres, leur adresse électronique fonctionnelle.***

Fait à Cotonou, le 26/12/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Spencer Joany C. DEGUENON

BON A LANCER